

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association GenA du 4 mars 2025

Membres du comité présents : Florance Zbinden, Thibaut Maire, Elie Matthey, Emmanuel Matringue, Megan Crettaz, Dany Sollero

Excusés : /

La Présidente remercie les membres et indique que Marine Mermoux est excusée.

La Présidente ouvre la séance à 19h10.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mars 2024
2. Rapport d'activités 2024
3. Présentation des comptes
4. Approbation des comptes
5. Décharge des vérificateurs des comptes
6. Élection des vérificateurs des comptes
7. Décharge du Comité
8. Élection du Comité
9. Projets 2025
10. Annonce de volonté de scission Gena / Bibliothèque
11. Proposition de dates pour une AG Extraordinaire, nécessaire à cette scission (mardi 08.04.25 à 19h00, salle saint-jean)
12. Divers

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 février 2023

Approbation du procès-verbal 2024 à l'unanimité moins 5 abstentions.

2. Rapport d'activité 2022

2.1. Bibliothèque

Rapport général de la bibliothèque en annexe 1.

2.2. Événements

Cette année, du côté de l'association, ont eu lieu le Gena Festival, le Gena Fest'hivernal, le tour de romandie, la fête des sports, ainsi que 2 GenApéros.

Le comité est satisfait des événements et du festival. Il remercie la mairie de les avoir conviés à participer à leurs événements tels que le tour de romandie et la fête des sports.

3. Présentation des comptes

L'association GenA a présenté un gain d'environ 7'400 CHF sur l'année 2024, qui est lié aux bons résultats sponsoring en amont du festival, une augmentation globale des subventions communales, ainsi qu'aux événements annexes.

4. Approbation des comptes

4.1 Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs de comptes est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

Il est rappelé que le trésorier peut demander des justificatifs s'il l'estime nécessaire.

5. Décharge des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes sont déchargés à l'unanimité moins 1 abstention.

6. Élection des vérificateurs des comptes

Marine Mermoux ne souhaite pas se représenter. Théo Fonjallaz se représente et Alex Fortunato se présente comme nouveau vérificateur aux comptes. Ils sont élus à l'unanimité.

7. Fonds existants

Au premier janvier 2025, l'association a une fortune globale de CHF 38'900.-. La mairie va accorder à l'association une subvention de CHF 26'000.- (CHF 20'000.- pour le festival et CHF 6'000.- pour la bibliothèque).

8. Décharge du comité

Le comité est déchargé à l'unanimité moins une abstention.

9. Élection du comité

L'ensemble du comité 2024 se représente au comité 2025. Aucun nouveau membre ne se présente au comité.

Ils sont réélus à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le comité est donc représenté par : **Florance Zbinden** (présidente), **Elie Matthey** (vice-président), **Thibaut Maire** (trésorier), **Megan Crettaz** (secrétaire), **Dany Sollero** (membre), **Emmanuel Matringe** (membre).

10. Projets 2025

La commission en charge de l'organisation du Gena Festival a prévu de refaire un festival les 4 et 5 juillet 2025, avec le même format que l'année précédente. Il a également déjà réorganisé un Gena fest'hivernal le 15.02.25.

La bibliothèque compte offrir une soirée avec une auteure suisse qui viendra présenter son dernier livre, proposer une balade contée musicale, ainsi que de créer un lien inter-bibliothèque avec les résidents de l'EMS de la plaine.

11. Annonce de volonté de scission

Il a été discuté au sein du comité de l'association d'une éventuelle scission, motivée par le manque d'intérêt à rester sous une même et unique entité sans même avoir d'interaction entre les différents partis (d'une part le groupe festival/événements, d'autre part la partie bibliothèque). Les perspectives d'avenir et buts divergent, et l'ensemble des membres sont d'accord avec l'idée de simplicité d'être représentés par deux associations différentes. L'association Gena propose donc de créer une nouvelle association pour la bibliothèque et séparer les comptes postaux en leur état actuel.

La mairie affirme qu'à priori cette séparation ne posera pas de problème en termes de subventions.

La proposition de scission a été validée à la majorité avec 4 abstentions.

L'objet de la séparation sera discuté plus en détail lors de l'AG extraordinaire qui se tiendra à la salle Saint-Jean, le 8 avril à 19h00.

Thibaut Maire envoie une proposition de nouveaux statuts dans le courant de la semaine, ces derniers seront soumis au vote le 8 avril.

Procès-verbal rédigé le 4 mars 2025 par Megan Crettaz (Secrétaire), relu et corrigé par Thibaut Maire (Trésorier).

Présidente
Florance Zbinden

Trésorier
Thibaut Maire

Annexe 1 :



Rapport des activités de la Bibliothèque 2024

Depuis 26 ans, la bibliothèque fonctionne avec des bénévoles disponibles et compétentes, prêtes à guider les lecteurs et lectrices dans leurs choix, et qui se réjouissent de les accueillir dans ce lieu convivial, ouvert à tous, . Les années passent et il nous a semblé judicieux de chercher à renforcer l'équipe. Nous sommes ravies d'accueillir quatre nouvelles personnes intéressées à rejoindre notre groupe !

Notre site internet <https://avully-bibliotheque.ch> rencontre un vif succès et permet de transmettre bien des informations sur les horaires, les évènements à venir ainsi que la liste des dernières parutions.

Cette année nous avons une fois encore pris part à « La journée mondiale de la lecture à voix haute » qui se déroule dans 173 pays.

La commune a demandé aux sociétés locales de mettre le village en valeur lors du passage du Tour de Romandie cycliste. Nous avons décoré avec des bannières en collaboration avec le Congelavully.

Pour la période de Noël nous avons invité deux conteuses de « l'Association des conteuses et conteurs de Genève » qui sont venues enchanter deux groupes d'enfants d'âges différents tant par leurs histoires que par leurs instruments de musique.

Nos portes sont également ouvertes au jardin d'enfants d'Avully « Les Hérissons » qui viennent profiter de l'infrastructure et emprunter des livres mensuellement.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités ou à la bibliothèque !

L'équipe de la bibliothèque

Annexe 2 :

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En vertu du mandat qui nous a été confié selon les statuts, nous avons vérifié les comptes pour l'année 2024 de l'Association GenA.

Nous avons procédé au pontage, examiné le journal et les différentes pièces comptables mises à notre disposition.

Ce travail nous a permis de constater que les comptes sont clairs bien tenus, que tous les justificatifs sont à disposition et bien classés.

Nous n'avons pas d'autre remarque particulière à émettre.

L'exercice 2024 s'est soldé par un bénéfice net de CHF 7'412.54

Etat des réserves

Au 1 ^{er} janvier 2024	CHF 31'505.22
Bénéfice net 2024	CHF 7'412.54
Au 31 décembre 2024	CHF 38'917.76

Nous remercions la personne en charge de la trésorerie et de la comptabilité pour le travail sérieux et précis fourni durant l'année écoulée.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2024.


Marine Mermoux


Théo Fonjallaz

Genève, le 4 mars 2025